FRÉJUS

soutient

PAUL WATSON

SAUVER DES BALEINES N'EST PAS UN CRIME !

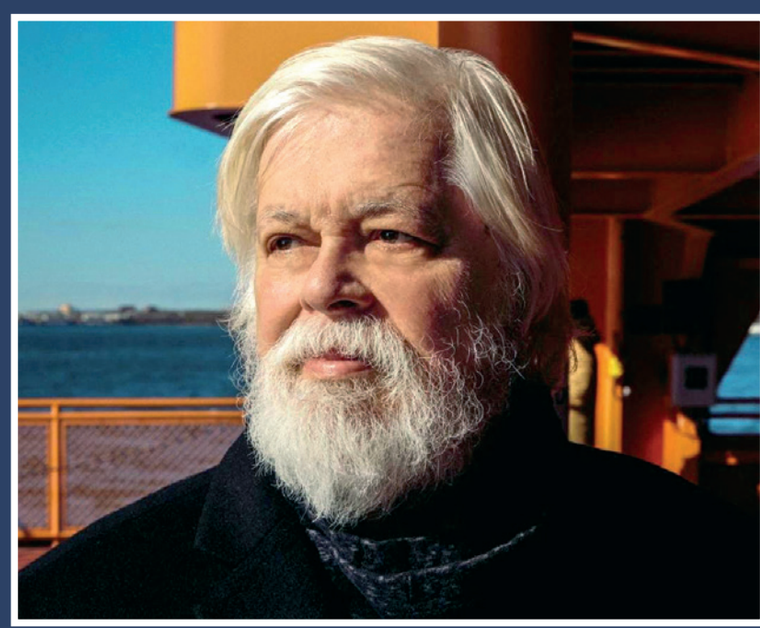

#FREEPAULWATSON

N°104

RETOUR EN IMAGES · ACTUALITÉS
TRAVAUX · BRÈVES · ASSOCIATIONS
DÉV. ÉCONOMIQUE · DOSSIER : MÉMOIRE
JEUNESSE · ENVIRONNEMENT · AGENDA
ECAA · EXPRESSION

FRÉJUS LE MAGAZINE - **NOVEMBRE** 2024

SOMMAIRE

4 - EN IMAGES

· Octobre Rose
· Journée Nationale des Aidants
· Fête des Jardins partagés
· École de Musique et d'Art Dramatique Jacques-Melzer
· Roc d'Azur : la 40e édition a tenu toutes ses promesses !

6 - ACTUALITÉS

· Soutien à Paul Watson : Fréjus s'engage

7 - TRAVAUX

· Promenade des Bains : un lieu de vie harmonieux se dessine
· La Ville investit pour embellir vos quartiers
· Skatepark à la Base nature : les travaux sont lancés

10 - BRÈVES

· L'aventure BAFA recommence à Fréjus !
· Du yoga pour une meilleure rémission
· Ouverture du BTS "Fluides Énergies et Domotique" au Lycée Galliéni
· Association Rêves : permettre aux enfants malades de réaliser leurs rêves

11 - ASSOCIATIONS

· Le Comité Communal des Feux de Forêts fête ses 30 ans

12 - DÉV. ÉCONOMIQUE

· Composants diffusion : l'incontournable de la pièce détachée

13 - DOSSIER

· Mémorial des Guerres en Indochine : haut lieu du souvenir
· Le Carré militaire du cimetière Saint-Léonce rénové
· Cimetières : dématérialisation des démarches
· Mosquée Missiri restitution d'un paysage « africain »

#04

#05

#06

#09

#10

#11

#12

#15

#17

#21

17 - JEUNESSE

· Conseil Municipal des Jeunes Bilan du premier mandat

18 - ENVIRONNEMENT

· Le tri des déchets, c'est l'affaire de (nous) tous
· Nouvelles fréquences de ramassage pour les ordures ménagères

20 - AGENDA

· Programme du mois de novembre

20 - ECAA

· ECAA : un soutien indéfectible aux communes membres
· Célébration des cinquante ans du Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var
· Inondation : les travaux de protection de la zone d'activités de la Palud engagés
· Solidarités : La Maison France Services élargit ses prestations
· Santé : le centre hospitalier intercommunal récompensé

26 - EXPRESSION

· Tribunes d'expression des élus minoritaires
· Tribune de la majorité municipale
. Cérémonies patriotiques
. Naissances et mariages

Retrouvrez toute l'actualité **sur nos réseaux :**

www.ville-frejus.fr
Ville de Fréjus
VilleDeFrejus
villedefrejus
Fréjus TV
@villedefrejus

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens. Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville : www.ville-frejus.fr
Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la Ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque Villa-Marie, Théâtre Le Forum, Office de Tourisme, Point info de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).
Si vous ne le recevez pas, contactez la Direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE **- Directrice de la communication :** Laurence RIBBE **- Impression :** Caractere Imprimeur **- Rédaction :** Irène GEAY, Sophie JEANROY, Eve LENGRONNE, Laurent LE TOUZO, Magdalena MAUCHANT, Valentine MORAN **- Mise en page :** Adrien JUSTER - **Photos :** Direction de la Communication de la ville de Fréjus
Prochain numéro : décembre 2024 - ISSN n°1630 - 8247 - *Fréjus, Le Magazine* est imprimé à 36 000 exemplaires. Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.

PEFC **10-31-1258** / Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org

ÉDITO

> *« Ensemble, mobilisons-nous pour la protection de la faune marine, chère à Fréjus, et la défense d'un homme courageux »*

UN NOUVEAU VISAGE DE FRÉJUS SE DESSINE...

Le mois d'octobre aura été marqué par de belles manifestations, à commencer par le Roc d'Azur qui a fêté sa 40e édition, en présence des stars du VTT, Pauline Ferrand-Prévôt, championne olympique, qui a donné le départ de l'épreuve principale, et Jordan Sarrou qui a remporté son 5e titre consécutif. Un véritable exploit.

Le mois d'octobre a surtout vu les premiers coups de pioche de la **Promenade des Bains** à Fréjus, commençant par les travaux du réseau pluvial, boulevard d'Alger. C'est l'amorce d'un projet qui va redessiner le front de mer fréjusien en vue de lui conférer un cachet unique.

Un autre chantier de taille démarre en ce mois de novembre : **un nouveau skatepark** verra le jour en lieu et place de l'ancienne structure vétuste qui a été démolie. Cet équipement de 8 500 m² sera composé de plusieurs espaces où les amateurs de sports de glisse pourront s'adonner à leurs loisirs.

Coup de neuf sur les lieux de mémoire aussi : haut lieu du souvenir, le Mémorial des Guerres en Indochine sera en travaux pour une durée de trois ans. Il a obtenu récemment le label « **Architecture contemporaine remarquable** » par le Ministère de la Culture. Quant au Carré militaire du cimetière Saint-Léonce, il a bénéficié de travaux méticuleux.

Ville active et sportive, Terre de jeux 2024, la réputation de Fréjus en matière d'offre et d'infrastructures sportives n'est plus à démontrer. Dans la lignée de ces distinctions, Fréjus a obtenu les « **Trois lauriers** » qui viennent récompenser sa politique en faveur du sport.

Promesse de campagne tenue, le premier **Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ) a vu le jour en mars 2022 et dresse un bilan très positif qui a enrichi ses membres. Découvrez-le dans cette édition.

Guerrier infatigable des mers, **Paul Watson**, fondateur de Sea Sheperd, s'est toujours battu pour la préservation de la vie marine. Emprisonné actuellement au Groenland pour avoir protégé les baleines, la Ville lui apporte son soutien en affichant son portrait sur la façade de l'Hôtel de Ville. Je vous invite à signer la pétition pour le soutenir :
https://www.paulwatsonfoundation.org/freepaulwatson/.

Ensemble, mobilisons-nous pour la protection de la faune marine, chère à Fréjus, et la défense d'un homme courageux.

David Rachline
Maire de Fréjus

*Succès incontestable pour la 6e édition d'**Octobre Rose** le 19 octobre dernier.*

*La **Journée Nationale des Aidants** a rassemblé un public nombreux dans la bienveillance.*

*Lors de la **Fête des Jardins partagés**, les jardiniers des « 4 Saisons » ont appris le compostage et la permaculture, et accueilli Pénélope et Lolu, les épouvantails gagnants du concours du printemps dernier.*

*Le Maire, David Rachline, s'est rendu à l'**École de Musique et d'Art Dramatique Jacques Melzer** et a remercié les professeurs pour leur investissement.*

ROC D'AZUR : LA 40e ÉDITION a tenu toutes ses promesses !

Pour la première fois de son histoire, le Roc d'Azur a été retransmis en direct sur la chaîne l'Équipe ! La course phare du dimanche, réunissant les grands champions internationaux, est passée sur vos écrans, offrant une large visibilité à notre belle ville de Fréjus. Côté compétition, le Français Jordan Sarrou a signé une 5e victoire historique chez les hommes tandis que la Belge Émeline Detilleux glanait son premier titre sur le Roc chez les femmes. Le Roc d'Azur a connu un record de participation pour cette 40e édition, avec 20 200 concurrents !

Les participants ont traversé les massifs, les routes et les ponts flottants, entre mer et montagne offrant des paysages à couper le souffle.

Le Roc d'Azur c'est l'esprit de compétition mais aussi des moments festifs avec notamment le Roc Ruelles qui a fait trembler le cœur historique.

Le public est également venu partager des moments forts en émotion en allant à la rencontre de la championne olympique, licenciée à l'AMSLF Pauline Ferrand-Prévot, en séance de dédicaces sur le salon.

Encore bravo aux 20 000 participants, et un grand merci aux 1 500 bénévoles, aux 300 exposants du salon de professionnels et aux 100 000 visiteurs qui font vivre cet événement unique à Fréjus !

SOUTIEN À PAUL WATSON : Fréjus s'engage

La ville de Fréjus et son Maire David Rachline se tiennent aux côtés de Paul Watson pour la protection de nos océans et de leurs habitants.

Le Maire de Fréjus, très engagé dans la protection animale a affirmé son soutien à Paul Watson. Un portrait a été affiché sur la façade de l'Hôtel de Ville, place Formigé, afin de manifester du soutien à la cause du capitaine Paul Watson, fondateur en 1977 de Sea Shepherd, une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de défense des Océans la plus combative au monde.

Sea Shepherd travaille sur trois axes majeurs : dépasser la seule protestation et intervenir de manière active et non violente dans les cas d'atteintes illégales à la vie marine et aux écosystèmes marins.

PAUL WATSON DEMANDE L'ASILE POLITIQUE EN FRANCE

Actuellement, Paul Watson est emprisonné au Groenland pour avoir protégé les baleines. Paul Watson, placé en détention provisoire depuis plus de 90 jours sur la base d'un mandat d'arrêt international émis par le Japon pour « obstruction forcée au commerce, atteinte à l'intégrité physique, intrusion dans un navire et vandalisme », pour des faits datant de 2010.

Le militant écologiste a demandé au Président de la République française de lui accorder l'asile politique en France, face à une possible extradition au Japon.

« *Le combat de Paul Watson est un combat transpartisan. Il doit mobiliser toutes les personnes de bonne volonté face à la cruauté qui tuent des baleines impunément pour de bas intérêts commerciaux. La France doit accéder à sa demande au plus vite* », a réagi David Rachline.

FRÉJUS SIGNATAIRE DE LA CHARTE PÉLAGOS

Le Maire a toujours été un fervent défenseur de la cause animale. En 2022, la Ville signait la charte Pélagos, synonyme de sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée.

Aussi, la municipalité s'appuie sur le Port de Fréjus, véritable locomotive en matière de protection des milieux marins. Labellisé « Pavillon Bleu » dès les années 90, le dynamisme de ce port innovant montre la détermination de Fréjus en matière de protection de la biodiversité marine.

LE MOT DU MAIRE : DAVID RACHLINE

" Depuis toujours, je suis guidé par un profond respect pour la nature et une compassion infinie pour tous les êtres vivants. Aujourd'hui, je fais appel à notre conscience collective pour soutenir un homme dont l'engagement et le courage ont inspiré le monde entier : Paul Watson.

Paul Watson, fondateur de Sea Shepherd, est un guerrier infatigable des mers, luttant pour la préservation de la vie marine et contre la destruction de nos océans. Son combat est notre combat, celui de protéger les créatures sans voix, ces majestueux géants des mers qui sont le poumon de notre planète.

Mais aujourd'hui, Paul Watson a besoin de notre soutien. Nous, habitants de Fréjus, avons le pouvoir de faire une différence en signant la pétition qui appelle à la reconnaissance et à la protection de son travail inestimable. Soyons la voix de ceux qui n'en ont pas. Ensemble, faisons de Fréjus un phare d'espoir pour la protection des animaux et des océans. "

SIGNEZ LA PÉTITION POUR SOUTENIR PAUL WATSON :

PROMENADE DES BAINS : un lieu de vie harmonieux se dessine

Fréjus entre dans le vif du sujet concernant les travaux de la Promenade des Bains, sur le front de mer. Plusieurs phases du chantier vont être lancées tout en laissant les commerces accessibles. On fait le point sur ce grand projet qui va redessiner le littoral fréjusien.

La réalisation de la Promenade des Bains est un projet majeur qui vise à **embellir le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité touristique du territoire de Fréjus.** Ce projet est mené à bien en consultation avec les citoyens et les commerçants. Plusieurs phases de travaux vont être réalisées en parallèle : réseau d'eau pluviale, modernisation de l'espace public et mur anti-houle.

LE RÉSEAU PLUVIAL

Dès le mois d'octobre, l'agglomération a lancé une phase de travaux concernant le **réseau d'eau pluviale**, sur la chaussée Nord, **boulevard d'Alger**, **entre les rues Roland Garros et Hippolyte Fabre**. La circulation sur le boulevard d'Alger dans le sens Est-Ouest entre ces rues précitées sera ainsi perturbée et une **déviation par la rue des Micocouliers** sera effective. Le chantier sera **arrêté durant les vacances de Noël** pour que les habitants et touristes puissent pleinement profiter de leurs commerçants. **Il reprendra le 13 janvier entre la rue Hippolyte Fabre et la rue du Littoral, mais cette fois-ci, plutôt sur le trottoir**.

La réfection des réseaux de collecte des eaux pluviales constitue ainsi une phase préparatoire et essentielle aux travaux dits de **requalification de la Promenade des Bains**.

LA MODERNISATION DE L'ESPACE PUBLIC

Dès janvier et en parallèle aux travaux de réseaux pluviaux, le chantier en surface débutera.

Il vise à **embellir et moderniser l'espace public** et les travaux débuteront du côté Nord - boulevard d'Alger, où se trouvent les commerces et terrasses des restaurants.

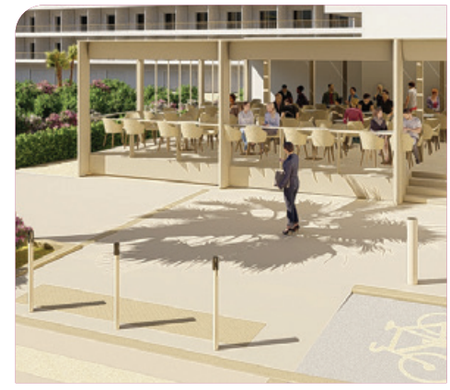

À terme, l'objectif est de **créer un site harmonieux, le long du littoral** :
terrasse couverte, terrasse ouverte, support d'enseigne, structure de la terrasse, teinte, matériaux. Il s'agit d'une requalification des terrasses du bord de mer, afin d'améliorer le visuel et la fluidité de la promenade piétonne, faciliter l'accès aux services de secours et aux fonctionnements urbains (livraisons, transports, stationnements, déplacements doux…).

LE MUR ANTI-HOULE

Côté Sud cette fois, à partir du mois de **février prochain**, Estérel Côte d'Azur Agglomération lancera la réalisation du **mur anti-houle sur l'arrière-plage**, sur un linéaire allant de Port-Fréjus à la Base nautique.

L'ensemble de cette réalisation devrait être terminé au début de la saison estivale, au mois de **juin 2025**, selon le calendrier prévisionnel.

LA VILLE INVESTIT
pour embellir vos quartiers

De nombreux aménagements sont entrepris en ce dernier trimestre de l'année afin d'améliorer votre cadre de vie. Ce mois-ci, focus sur le centre-ville et Saint-Aygulf. Retrouvez aussi tous les travaux dans vos quartiers sur le site de la Ville.

PLACE CALVINI - CENTRE-VILLE

La Ville investit en faveur du réaménagement du cœur historique. Le **pavage des ruelles** initié dans les rues de Fleury, Desaugiers ou encore Reynaude se poursuit **place Calvini.** Il s'agit d'embellir le centre-ville tout en conservant l'identité provençale afin de **mettre en valeur le commerce local et les artisans d'art**.

Un diagnostic archéologique avait eu lieu en amont des travaux. Le chantier en cours sera terminé avant les fêtes de Noël. Il s'agit d'effectuer une **réfection complète de la place Calvini : pavage, rampe d'accès, ouverture visuelle avec des marches « pas d'âne » (de grande profondeur et faible hauteur)**.

Les **accès au restaurant la Cave Blanche et au musée archéologique seront conservés**.

Investissement : 380 000 euros.

État préexistant, montée vers la place Calvini depuis la rue Antelmi.

État projeté montée vers la place Calvini depuis la rue Antelmi.

AVENUE CASTILLON – SAINT-AYGULF

Avant

Le réaménagement et l'embellissement du centre de Saint-Aygulf autour de la place de la Poste se poursuivent en cette fin d'année. La Ville réalise des travaux sur **l'avenue Castillon**, entre le boulevard Honoré de Balzac et l'avenue Jean-François Millet : **création de places de stationnement en épi, aire de livraison, réfection du trottoir côté Sud**, tout en **conservant les palmiers** le long de l'avenue. Le carrefour au croisement Balzac-Castillon sera également réaménagé pour améliorer la sécurité des piétons et automobilistes.

Investissement : 300 000 euros.

Après

Des réfections d'enrobés sont également réalisées rue Debussy, allée Puccini et rue Millet (portion avenue Gustave Flaubert-avenue Imer).

Investissement : 185 000 euros.

SKATEPARK À LA BASE NATURE : les travaux sont lancés

Un skatepark de plus de 8 500 m².

Le skatepark, nouvel équipement sportif de la Ville, est un projet majeur du Maire de Fréjus, David Rachline. Il sera mis à disposition des scolaires et du public pour du loisir, mais aussi pour des compétitions et des cours d'initiation ou de perfectionnement. Les travaux sont lancés.

Ce mois de novembre correspond au début du chantier du tant attendu skatepark, à la Base nature. Ce nouvel équipement flambant neuf sera construit en lieu et place de l'ancienne structure qui devenait vétuste et qui a été démolie.

Le calendrier est prévu comme suit : travaux préparatoires, terrassements, structuration, mise en place des équipements et aménagements des espaces verts.

Un investissement de **2,4 millions d'euros** pour un rendu au **premier semestre 2025**.

Un **pumptrack** viendra compléter le projet. Le pumptrack est un espace plus roulant, composé d'un enchaînement de bosses et de virages. Facile d'accès, il convient davantage à l'initiation et la découverte.

DU LOISIR À LA COMPÉTITION

Cet espace sera **dédié au skateboard** mais aussi au **BMX**, à la **trottinette** et au **roller**. Le **grand public** pourra en profiter pour le loisir et il sera aussi **ouvert aux enfants des écoles** sur des temps dédiés. Le skatepark pourra accueillir **des compétitions nationales et internationales**. La Fédération Française de Roller et Skateboard a déjà pris contact avec la Ville pour l'organisation de stages.

Ce nouvel équipement va participer au rayonnement sportif de Fréjus et viendra appuyer le label Ville Active et Sportive détenu par la commune (voir encadré).

UN ÉQUIPEMENT DE 8 500 M²

Le skatepark sera composé de plusieurs espaces : une **zone « bowl »** et une **zone « pool »** avec des courbes, une **zone « street »** avec du mobilier urbain comme des marches, des rampes et des bancs. Les modules seront adaptés à de l'initiation ou un niveau confirmé pour les « riders » les plus aguerris. Des gradins et des espaces de détente sont également prévus sur ce site de plus de **8 500 m²**.

LE MOT DU MAIRE :
DAVID RACHLINE

*" **Les nouvelles infrastructures sportives** tels que les terrains à la Base nature ou encore **l'aménagement à venir du skatepark**, la **politique en faveur du sport menée dans les écoles**, le soutien à la création d'une section Sports et Handicaps au sein de l'AMSLF, et la tenue de **grands événements** comme le Roc d'Azur ou le 10 km font de Fréjus une véritable Ville active et sportive !*

*Le label « Ville Active et Sportive » est d'ailleurs venu **récompenser Fréjus** pour sa politique publique locale en faveur du sport. Et cette année, la Ville a franchi un cap, passant de 2 à « 3 lauriers » (sur 4) obtenus*. Avec cette distinction, la commune montre qu'elle est capable de **proposer une offre émergente et innovante de pratiques sportives, d'actions de citoyenneté, tout en tenant compte des spécificités du territoire**. "*

* Le label évalue différents critères : les activités physiques, sportives et ludiques, les publics bénéficiaires, la qualité des infrastructures sportives, les initiatives innovantes, **l'accessibilité des activités sportives ou encore les événements sportifs organisés sur le territoire**.

Ville Active & Sportive 2024 2024 2024

L'AVENTURE BAFA RECOMMENCE À FRÉJUS !

Tu as minimum 16 ans et les métiers de l'animation t'intéressent? La Ville participe au financement, à hauteur de 50 %, de la formation complète du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour 20 Fréjusiens!

Un accompagnement sur-mesure tout au long du parcours:

- Formation complète ponctuée de 2 stages de formation
- Stage pratique en juillet et/ou août 2025 dans les accueils de loisirs de la Ville

Informations et inscription jusqu'en décembre 2024 à la Direction de l'Enfance et de l'Accueil Famille, 45 place Mangin ou par mail:
✉ enfance.education@ville-frejus.fr

Ne rate pas cette chance de te former et de t'investir dans ta ville !

DU YOGA POUR UNE MEILLEURE RÉMISSION

La Ligue contre le cancer Fréjus/Saint-Raphaël propose gratuitement, à **toutes les personnes atteintes d'un cancer ou d'une autre pathologie**, des cours de yoga deux mardis par mois. Ces cours sont dispensés par l'association Smile Yoga, avec la participation de l'association Sky Angel, de 13h à 14h, dans la salle municipale de Villeneuve, au **63 rue de l'Argentière**. Ces cours offrent un moment de bien-être mental et physique, en mobilisant le corps, le mental et la respiration. L'objectif est d'apaiser les participants, de leur apporter calme et sérénité, et de prolonger ce sentiment tout au long de la journée.

Prochaines dates: 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre

Contact:
✉ lccfrejus.straphael@gmail.com
🕓 06 79 77 83 59

OUVERTURE DU BTS "Fluides Énergies et Domotique" au Lycée Galliéni

Vous voulez une formation innovante pour les métiers de demain? Le BTS "Fluides Énergies et Domotique" a pour objectif de former de futurs professionnels compétents et polyvalents, prêts à relever les défis de la **transition énergétique et de l'automatisation des bâtiments.** Cette formation en alternance se réalise sur deux ans.

Quinze élèves, titulaires d'un baccalauréat de la famille des métiers du bâtiment ou encore d'un Bac général à dominante scientifique et 13 entreprises partenaires, composent la première promotion 2024-2025. Un véritable partenariat entre le lycée Galliéni et le monde de l'entreprise.

ASSOCIATION RÊVES : permettre aux enfants malades de réaliser leurs rêves

Créée en 1994, l'association RÊVES, nationale et reconnue d'utilité publique, réalise **le rêve des enfants très gravement malades de 3 à 18 ans.** Il est essentiel qu'ils puissent s'évader de la maladie en vivant des moments uniques et privilégiés. La réalisation de leur rêve correspond au désir personnel de l'enfant et agit ainsi comme une bouffée d'air pur dans un présent difficile. C'est une force pour mieux envisager l'avenir. En 30 ans, 7 000 enfants ont réalisé leur rêve dont 119 dans le Var.
Soutenez l'association par des dons ou devenez bénévole!

Contact:
🕓 Florence - 06 08 33 61 58

Erratum

dans la brève « Bail réel solidaire (BRS) » du Magazine n° 103 d'octobre, une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone de **Foncière Solucia Territoires**. Il s'agit du **07 81 21 79 67**.

LE COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS fête ses 30 ans

Le Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) de la ville de Fréjus a été créé officiellement le 10 août 1994, par un arrêté municipal. Aujourd'hui, cette structure est devenue un partenaire incontournable de la Ville, tant pour la prévention que pour la sécurité.

En 1993, alors que la prévention était assurée par les employés du « service forêts » et quelques bénévoles *(avec utilisation de véhicules personnels)* une réflexion a été menée pour faire évoluer ce service.

Le maire de l'époque signa l'arrêté municipal de création le 10 août 1994. Alors que 17 bénévoles composaient l'équipe, les graves incendies de 2003 qui ont frappé la commune, ont amené la mairie à œuvrer à leurs côtés pour augmenter les effectifs et améliorer le fonctionnement.

Il fallait une structure associative pour faire évoluer le CCFF, et c'est le 28 avril 1998 que les statuts de l'**Amicale du CCFF** sont enregistrés en Préfecture.

En 2024, l'équipe est composée de 70 bénévoles dont certains sont là depuis de nombreuses années. Tous bénéficient de formations à la manipulation de véhicules porteurs d'eau et à l'utilisation des radios.

Présidé par Pierre Morlot, le CCFF intervient toute l'année aux côtés des sapeurs-pompiers et de nombreux services de la Ville, tels que la police municipale, les services techniques, le service Prévention Incendie Sécurité Accessibilité (PISA), les CCFF des autres communes ou encore au sein du PC Crise présidé par le Maire, David Rachline.

DES MISSIONS MULTIPLES

En été, les bénévoles du CCFF, hommes et femmes parcourent les sentiers des massifs forestiers. **Ils sont les yeux de la prévention incendie**! Ils scrutent l'horizon pour déceler le moindre signe de fumée, ***(rappelons que tout feu est interdit dans les massifs de l'Estérel)***, mettent à jour les panneaux de vigilance à l'entrée des pistes, informent les randonneurs sur les risques liés à la chaleur.

Toute l'année ces hommes et ces femmes en orange sont présents lors de grands événements organisés à la Base nature ou Saint-Aygulf. Pendant les alertes météo, ils informent et apportent un soutien logistique, l'assistance aux populations.

LA VILLE INVESTIT POUR LA PRÉVENTION

Le hasard fait parfois bien les choses : au moment où le CCFF fête ses 30 ans, le Maire, David Rachline, a remis il y a quelques jours, les clés d'**un nouveau véhicule au CCFF de Fréjus**. Les bénévoles étaient nombreux devant l'Hôtel de ville, fiers d'accueillir le Maire, qui remettait les clés dans les mains de leur président, Pierre Morlot. Le véhicule offert et sérigraphié par la Ville, est un Dacia Duster 4x4, qui remplacera le Kangoo devenu obsolète.

Le Maire a remercié les bénévoles du CCFF, composant aussi la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), pour leur concours aux côtés des services de secours et de la forêt, et **leur dévouement au service des Fréjusiens**.

COMPOSANTS DIFFUSION
l'incontournable de la pièce détachée

Gérard Charlier de Vrainville, adjoint délégué à l'Attractivité du territoire aux côtés d'Olivier Rustan, PDG de Composants Diffusion.

Leader de la pièce détachée sur le marché européen, Composants Diffusion est spécialisée dans la distribution de pièces détachées d'origine de matériel de bar, de grandes cuisines et de distribution automatique. Avec une gamme de plus d'un million de références de pièces détachées, les professionnels peuvent être dépannés en un temps record !

RAPIDITÉ ET EFFICACITÉ

Fondée en 1995 et forte de **54 salariés**, l'entreprise puise ses racines dans l'activité d'Alain Rustan dont le fils Olivier est aujourd'hui le Directeur Général de Composants Diffusion. « *Mon père était grossiste alimentaire pour les grandes surfaces. Un jour, un torréfacteur de Monaco avait besoin de machines à café, il fit appel à lui et lui conseilla de vendre des pièces détachées* », explique Olivier Rustan. Il se tourne alors vers Vega, un gros constructeur de machines à café italien qui lui donne le contact de ses fournisseurs.

Dans une région touristique où l'hôtellerie-restauration est fortement représentée, le marché de pièces de rechange pour le matériel de bar et grandes cuisines est important. « *La marge n° 1 d'un bar, c'est d'abord la bière, en n° 2 le café et en n° 3 la restauration. Par conséquent, il est compliqué d'attendre 2-3 semaines pour avoir une pièce de la part du constructeur et c'est là que nous intervenons* », précise le dirigeant. En effet, la **réactivité et la qualité du service** sont la clé de voûte du succès de Composants Diffusion qui a réalisé plus 21 M€ de chiffres d'affaires en 2023.

« *Avant internet, nous proposions nos produits sur un catalogue papier, puis sur un CD-Rom interactif, et aujourd'hui nous avons un site marchand en ligne mais aussi, une application régulièrement mise à jour* », détaille Olivier Rustan. Sur ces supports, les clients retrouvent **toutes les marques** de machines à café, lave-vaisselle, fours, friteuses, etc.

UN SERVICE ACHAT TRÈS PERFORMANT

Le volume d'achat de pièces est bien supérieur à celui de n'importe quel constructeur. « *Cette entreprise doit être en veille permanente sur les dernières nouveautés afin de proposer les pièces correspondantes* », déclare Gérard Charlier de Vrainville, adjoint délégué à l'attractivité du territoire et vice-président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération. Composants Diffusion travaille avec **1 100 fournisseurs** et dispose d'un important service commercial avec un département « export » qui réalise 9 % du chiffre d'affaires de la société, **livrant 90 pays**.

L'entreprise était implantée au départ à La Bouverie à Roquebrune-sur-Argens. N'ayant plus la place pour stocker toutes les pièces, il a fallu trouver un terrain et la communauté d'agglomération a aidé Composants Diffusion à s'installer au **pôle BTP du Capitou**, il y a quatre ans.

BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉS

Dans ce nouveau bâtiment de 5 000 m^2, le dirigeant, soucieux du bien-être au travail, a conçu l'espace pour **optimiser le confort des salariés**: investir dans des bureaux ouverts, une grande cuisine, un espace loisirs mais aussi un terrain de pétanque.

MÉMORIAL DES GUERRES EN INDOCHINE : haut lieu du souvenir

Inauguré en 1993 par François Mitterrand, Président de la République, le Mémorial des Guerres en Indochine, situé avenue du Général Calliès à Fréjus, perpétue le souvenir des soldats morts pour la France en Indochine. Il permet de mieux comprendre l'histoire de la présence française en Indochine, mais aussi les grandes phases de la « guerre d'Indochine » entre 1946 et 1954.

Œuvre de l'architecte Bernard Desmoulin, le mémorial est implanté sur un terrain de plus de 23 000 m², s'inscrivant dans une promenade circulaire de 110 mètres de diamètre.

Quant à la **nécropole du Mémorial**, elle recueille les dépouilles de 17 255 soldats identifiés, et de 3 152 soldats inconnus. Le long du **Mur du Souvenir**, sont gravés les noms des 35 000 soldats morts pour la France dont les corps n'ont pas été retrouvés ou ont été restitués à leur famille.

Lieu invitant au recueillement, le « **Jardin du Souvenir** » accueille les cendres d'anciens combattants d'Indochine et un espace didactique avec son exposition permanente. Tous les 8 juin, la **Journée d'hommage aux morts pour la France en Indochine** est célébrée dans ce haut lieu.

TRAVAUX DU MÉMORIAL

Afin que ce lieu conserve son aura, le Mémorial sera en travaux dès ce mois de novembre pour une durée de trois ans. Ils consisteront en :

- **la mise en accessibilité** du bâtiment ERP (Établissement Recevant du Public) ;
- **la réparation des bétons** du mémorial altérés par le temps et les sels marins ;
- **la construction d'un hangar** de 238 m² avec toiture photovoltaïque.

En parallèle, divers travaux extérieurs seront entrepris, comprenant la réfection des sols, le changement du portail, la mise en place d'éclairages, la reprise des pluviaux avec création d'un bassin de rétention.

Cérémonie des combats de Ninh Binh au jardin du Souvenir.

LE SAVIEZ-VOUS ?

architecture contemporaine remarquable

Le label « Architecture contemporaine remarquable » a été attribué au Mémorial des Guerres en Indochine en tant qu'ensemble architectural par le Ministère de La Culture. Les validations ont été portées par le Préfet de Région, après examen de la demande par la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la Direction régionale des Affaires Culturelles PACA.

Ce label concerne les ensembles architecturaux, les ouvrages d'art et les aménagements faisant antérieurement l'objet du label « Patrimoine du XXe siècle » qui ne sont pas classés ou inscrits au titre des monuments historiques, parmi les réalisations de moins de 100 ans d'âge, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant.

Cette distinction a pour objectif de valoriser et de faire connaître les ensembles les plus significatifs de la production architecturale des XXe et XXIe siècles.

LE CARRÉ MILITAIRE du cimetière Saint-Léonce rénové

(APRÈS)

(AVANT)

Les sépultures perpétuelles des combattants français et alliés « morts pour la France » sont placées sous la responsabilité de l'État qui en assure l'entretien, la restauration et la valorisation. Cette mission est assurée par la direction de la mémoire de la culture et des archives (DMCA) du Ministère des Armées. En France, la mise en œuvre de cette politique est confiée à l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG).

À Fréjus, le Carré militaire communal du cimetière Saint-Léonce est l'espace mémoriel **créé lors de la Première guerre mondiale**, afin de protéger et veiller sur les défunts morts pour la France. Signe de la reconnaissance de la Nation, il offre un lieu de recueillement pour la communauté de la Défense et les familles et proches des militaires.

44 sépultures, dont 37 sont des sépultures perpétuelles à la charge de l'État, ont été rénovées par la Ville, qui a suggéré à l'ONaCVG d'inscrire cette rénovation au « programme de restauration des sépultures perpétuelles » 2024. Plusieurs échanges ont eu lieu afin de réaliser ce projet dans le cadre du « Fonds d'aides à la réhabilitation du patrimoine mémoriel des collectivités territoriales ». La signature d'une convention de prise en charge financière, entre la commune de Fréjus et l'ONaCVG, a permis cette réalisation et les acteurs ont mis un point d'honneur à la terminer pour la Toussaint.

DES TRAVAUX MÉTICULEUX

Il a fallu nettoyer, restaurer, rénover, sans déroger au modèle d'origine avec :

- **nettoyage méticuleux** réalisé par aérogommage, de l'ensemble des semelles et pierres tombales, croix, pointe de la tour, bornes, casques, chaînes et piliers ;
- **réparation** des fissures des croix, casques et piliers au mortier fibré ;
- **remise en peinture** de l'ensemble ;
- **rénovation** des enrobés et bordures.

UN CIMETIÈRE RICHE D'HISTOIRE

Le cimetière Saint-Léonce est un cimetière historique de Fréjus, avec **un riche patrimoine funéraire**, notamment par la présence de tombes centenaires et de nombreux caveaux familiaux. Il se trouve dans la partie la plus ancienne du centre-ville et accueille le Carré militaire.

Au centre de ce Carré militaire trône une « lanterne des morts », tour octogonale appelée selon les régions, fanal funéraire, tournière, ou lampier. C'est un édifice élancé creux et surmonté d'un pavillon ajouré, dans lequel autrefois, lors de l'arrivée du crépuscule, on hissait avec un système de poulies, une lampe allumée pour « servir de guide aux défunts ». **À Fréjus, la nuit venue, la lanterne du Carré militaire de Saint-Léonce s'éclaire toujours**.

EN CHIFFRES

Le montant des travaux s'élève à **34 000 €** (Hors taxe).

La subvention de l'ONaCVG s'élève à **15 000 €** (Hors taxe).

Soit 44 % de la dépense.

CIMETIÈRES : dématérialisation des démarches

Le Portail Cimetières, mis en ligne le 27 septembre dernier, permet de valoriser le patrimoine funéraire de la collectivité et d'apporter de nouveaux services aux administrés.

Nouvel outil de communication, il permet d'apporter une **réponse immédiate aux familles** ou aux professionnels du secteur, en proposant par exemple de retrouver la tombe d'un aïeul directement depuis chez soi ou son smartphone et d'imprimer le plan du cimetière.

PORTAIL CIMETIÈRES

Le Portail Cimetières est un nouveau vecteur de communication permettant de renforcer le dialogue avec les administrés en assurant une **continuité de service public 24h/24** tout en apportant une réponse réglementaire sur :

- la recherche d'un défunt et localisation sur le plan ;
- la présentation des cimetières et équipements funéraires ;
- les horaires d'ouverture, tarifs, règlement du cimetière ;
- la liste des concessions échues pouvant faire l'objet d'une reprise administrative par la Ville ;
- le registre réglementaire des dispersions de cendres au sein des jardins des souvenirs ;
- le formalisme des procédures de renouvellement ou de reprise administrative des sépultures.

AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX DES CIMETIÈRES

Pour améliorer le confort d'accueil des familles des défunts, du public et des professionnels de pompes funèbres, la ville de Fréjus a équipé les locaux des trois cimetières d'un **système de climatisation réversible**.

Ces équipements permettront de **réduire les consommations de chauffage** l'hiver et d'accueillir confortablement le public l'été.

Le coût de l'opération s'élève à 10 200 €.

DROIT AU RENOUVELLEMENT DES TITULAIRES D'UNE CONCESSION FUNÉRAIRE

Les concessions de 15 ans, 30 ans ou 50 ans peuvent être renouvelées **dans un délai de deux ans suivant leur date d'échéance**. À défaut, elles sont susceptibles de faire l'objet d'une reprise administrative par la Ville.

Les concessionnaires ou titulaires sont informés par courrier de la date prochaine d'échéance de leur concession. Une étiquette apposée sur le monument funéraire leur indique l'arrivée prochaine de la date d'échéance ou de la reprise administrative imminente de leur sépulture.

Nous demandons aux personnes ou aux familles concernées de prendre contact avec la Mairie, auprès du service Administration Funéraire :

NOUVEAU

SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE PAR L'USAGER

Afin d'optimiser la régie des cimetières et offrir un nouveau service, il sera possible prochainement de renouveler sa concession à distance avec un système de paiement en ligne et par carte bancaire au guichet en mairie.

LE MOT DE L'ÉLUE :

Sonia LAUVARD

Adjointe au maire,
déléguée aux Affaires générales

« *La dématérialisation des démarches continue pour faciliter le quotidien des usagers. En témoigne notamment la création récente du Portail Cimetières qui permet d'assurer une continuité de service public 24h/24 ou encore de géolocaliser les sépultures de vos aïeux.*

En parallèle, la Ville a investi dans un système de climatisation réversible dans les trois cimetières de la commune pour améliorer le confort d'accueil des familles des défunts et des professionnels des pompes funèbres. »

Retrouvez le Portail Cimetières en scannant le QR Code.

04 94 17 67 15 ou 04 94 17 68 41.

La liste des concessions expirées est en libre consultation sur le Portail Cimetières.

MOSQUÉE MISSIRI
restitution d'un paysage « africain »

Projet de mise en valeur ©Jean Geitner.

La mosquée Missiri, construite en 1928, sous le commandement du Colonel Eugène-Joseph Lame, est un héritage de la présence des camps dit "d'acclimatation" des Troupes coloniales, installées à Fréjus à la demande du Maréchal Gallieni à partir de 1915. Située sur l'emplacement de l'ancien camp de Caïs, elle est complétée dans la pinède par la présence de cases, totems et de fausses termitières.

En effet, la Missiri ("mosquée" en langue bambara, une des langues nationales du Mali) a été conçue comme partie intégrante d'un "décor" évoquant le pays d'origine des tirailleurs sénégalais.

L'édifice prend comme modèle, en format réduit, la grande mosquée de Djenné (Mali), construite en 1906. La construction en banco (terre crue) a été ici remplacée par du béton peint en rouge sombre et l'armature en bois est évoquée par la présence de tirants métalliques recouverts de ciment. De plan carré, la cour centrale est entourée d'une terrasse et de hautes tours d'angle.

Propriétés du ministère de la Défense durant presque un siècle, **inscrits au titre des Monuments Historiques en 1987 et labellisés "Architecture contemporaine remarquable" en 2001**, la mosquée et les éléments de décors extérieurs sont depuis 2021 propriété de la ville de Fréjus, qui a souhaité les restaurer et les valoriser dans leur environnement historique et paysager.

LE PROJET DE MISE EN VALEUR

En 2023, une maîtrise d'œuvre est confiée à un architecte du Patrimoine, Jean Geitner.

Photo d'archive de la Mosquée Missiri.

Dans un premier temps, la campagne de travaux de restauration s'attachera aux éléments de façade et de toiture (plancher haut), à la gestion des eaux pluviales et de surface, etc. Dans un second temps, ces travaux intégreront la restitution des décors, l'aménagement des abords en vue de l'accueil du public.

L'objectif du projet paysager est d'offrir aux visiteurs **un accès au plus proche de ce monument** si insolite, tout en favorisant la transmission du savoir et de l'histoire qui l'entoure, notamment par la **mise en place de panneaux d'interprétation et de contenus multimédia**.

LE « SQUARE SACRÉ »

L'étude d'articles et de documents iconographiques des années 30 et 40, a permis d'identifier au sud de la mosquée la présence d'un « **square sacré** », de forme carrée de 5,60 m de côté. Cet élément venait compléter le « paysage africain », offrant sans doute un espace pour la palabre, expression de dialogue et de cohésion sociale. Dans le projet de mise en valeur, les vestiges de faible épaisseur seront conservés et une évocation contemporaine avec ombrière sera proposée, permettant un **espace de repos et d'interprétation avec des panneaux explicatifs**.

PARTENAIRES FINANCIERS

- Ville de Fréjus : **40 %**
- Ministère de la Culture (DRAC) : **40 %**
- Région Sud : **20 %**

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
Bilan du premier mandat

Promesse de campagne du Maire David Rachline en 2020, le premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Fréjus a été élu et installé dans ses fonctions en 2022, au cours d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire entouré des élus de la Ville, des enseignants des collèges, et des parents des jeunes élus, très fiers de leurs enfants. Ils laisseront la place dans quelques semaines à une nouvelle équipe.

PARTICIPATION ET ACTIONS

La participation des 3 collèges de la Ville a permis l'élection de 24 jeunes de 12 à 15 ans (17 ans aujourd'hui) dans le respect de la parité, 12 filles et 12 garçons, soit 8 élèves par collèges, à raison de 2 par section.

Depuis leur investiture et la remise des écharpes par le Maire le 10 mars 2022, les jeunes élu(e)s **se sont investis dans de nombreux événements** organisés par la Ville, ont été **force de proposition** lors de leurs réunions plénières avec le Maire.

- Cérémonies patriotiques : aux côtés du Maire et des élus de la Ville, mais aussi des anciens combattants, de militaires, de la Députée de circonscription, des Conseillers Départementaux et Régionaux, leur permettant d'échanger sur les missions de chacun.
- Festival de l'air
- Ici commence la mer
- Distribution des colis de Noël aux séniors
- Partages d'expériences et jeux au sein d'un Ehpad
- Cérémonie des vœux du Maire
- World Cleanup Day : journée citoyenne de collecte des déchets sauvages
- Bourse au Mérite : assistant le Maire pour la remise des diplômes aux lauréats, certains jeunes élus étant eux-mêmes lauréats
- Journée de la Solidarité : prévention contre le harcèlement scolaire, lutte contre la maltraitance animale…
- Inauguration de l'espace ados de la Médiathèque de Fréjus.

Les jeunes élus ont été impressionnés par le riche patrimoine de l'Assemblée nationale.

DES MOMENTS FORTS

Ils ont aussi mis en place des projets pour les jeunes Fréjusiens et bénéficié d'une découverte majeure.

- Le **Bal des collèges**, premier grand événement organisé par le CMJ le 1er juillet 2023, grâce à une aide de la Ville et de la CAF. Plus de 400 jeunes collégiens de Fréjus ont participé à cet évènement mémorable.
- La **visite de l'Assemblée nationale à Paris**, en février 2024, a permis à 17 élu(e)s du CMJ de découvrir cette institution de la République Française, au cours d'une visite guidée, en compagnie d'élues de Fréjus et de la députée de circonscription. Ils ont également visité la « ville Lumière » et sa Tour Eiffel!

LE MOT DE L'ÉLUE :

Imane EL AKKADI

Adjointe déléguée à la Jeunesse

« Le premier mandat des jeunes du CMJ touche à sa fin et je les félicite de leur bilan très positif. Cette expérience leur aura permis de comprendre le fonctionnement de la démocratie mais aussi la vie d'une équipe autour de la cohésion et du débat. Certains auront pris goût aux responsabilités, avec l'envie de continuer à s'engager.

Le 14 novembre prochain, de nouvelles élections auront lieu au sein des collèges de la Ville, mais également des lycées du territoire afin de constituer un nouveau Conseil municipal des Jeunes. Les futurs élus seront intronisés dans les jours suivants, par le Maire David Rachline. En avant la jeunesse ! »

LE TRI DES DÉCHETS, c'est l'affaire de (nous) tous

En charge de la collecte des déchets ménagers, assimilés et des encombrants sur l'ensemble du territoire, Estérel Côte d'Azur Agglomération fait évoluer cette gestion pour une meilleure répartition du service en fonction des besoins. Cette optimisation vise à améliorer la qualité du service rendu, à limiter l'impact sur l'environnement tout en maîtrisant les coûts et garantissant ainsi la stabilité de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ces évolutions concernent l'ensemble des habitants, commerces et administrations, qu'il s'agisse de maisons individuelles ou d'habitats collectifs.

Pourquoi ces changements ? Pour continuer à **améliorer la gestion des déchets sur le territoire tout en réduisant les coûts et l'empreinte écologique**. Entre 2015 et 2022, les ordures ménagères ont déjà été réduites de 33 kg par an et par habitant (949 kg/habitant en 2015, 916 kg/habitant en 2022). L'objectif est une réduction de 20 % d'ici 2027 par rapport à 2015.

Le but est d'inciter la population à réduire ses ordures ménagères et à **pratiquer le tri**. Place à l'écologie incitative et collaborative ! Découvrez ici les nouvelles fréquences de collecte, plus adaptées aux besoins et davantage orientées vers le tri. Pour toute question, appelez-le 0483098431 (Direction de la Propreté et de la Valorisation – ECAA).

COMPOSTAGE

Pour développer le tri et le recyclage des biodéchets, le SMiDDEV propose une solution de valorisation économique et écologique : le compostage. Le compostage permet d'alléger d'environ 30 % le poids de nos ordures ménagères. Il peut se pratiquer de manière individuelle ou partagée (dans l'espace vert d'un lieu public, d'une copropriété ou d'une entreprise).

Un « biodéchet », c'est quoi ? Ce sont les déchets organiques issus principalement de la cuisine (épluchures de fruits et légumes, restes de repas…) et les déchets verts du jardin. Ils ont la capacité d'être biodégradables, ce qui les rend entièrement recyclables.

Vous souhaitez connaître les lieux de compostage ? Scannez le QR code ➡

www.smiddev.fr

INFOS PRATIQUES

ENCOMBRANTS :

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Afin de bénéficier du service de collecte des encombrants, **vous devez préalablement vous inscrire** au 0800 009 239 ou sur l'application **Click and Tri** (10 objets par inscription) et les déposer la veille du ramassage. Référez-vous sur le site de l'agglomération :

www.esterelcotedazur-agglo.fr

GROS APPAREILS ÉLECTRIQUES

Vous souhaitez vous débarrasser de vos gros appareils électriques ? Ne les sortez plus dans la rue mais connectez-vous sur :

jedonnemonelectromenager.fr

et sélectionnez en ligne l'horaire et le jour du ramassage de vos produits pour un enlèvement au sein de votre domicile. Ce service est gratuit.

DÉCHETS VERTS : MODIFICATION DES FRÉQUENCES DE COLLECTE EN HIVER

De novembre à février, le ramassage des déchets se fera **une fois toutes les deux semaines**, de mars à octobre, **une fois par semaine**, uniquement pour les pavillonnaires dotés de bacs individuels. Consultez le calendrier sur :

https://esterelcotedazur-agglo.fr/dechets/les_collectes/collecte-des-dechets-verts/

NOUVELLES FRÉQUENCES : ORDURES MÉNAGÈRES JUSQU'AU 15 JUIN 2025

FRÉJUS (HORS SAINT-AYGULF) :

ORDURES MENAGERES	SECTEUR 1		SECTEUR 2		SECTEUR 3	SECTEUR 4	SECTEUR 5
	INDIVIDUELS	COLLECTIFS	INDIVIDUELS	COLLECTIFS	TOUS	TOUS	TOUS
LUNDI	✓	✓			✓	✓	✓
MARDI			✓	✓	✓	✓	✓
MERCREDI						✓	✓
JEUDI					✓	✓	✓
VENDREDI						✓	✓
SAMEDI					✓	✓	✓
DIMANCHE							✓

Secteur 1 : Caïs, Capitou (Hors zone), Villeneuve, Saint-Jean de Cannes, Lotissement Le Counillier, Bellevue, Madeleine, Fréjus-Plage, le théâtre romain, route de l'Agachon, les Horts, le Thoron, avenue Saint-Lambert, Tassigny (Aristide Briand ➡ rond-point Donnadieu), centre-ville (hors centre-ville historique), quartier Saint-Lambert (avenue Général Calliès).

Secteur 2 : Sainte-Brigitte, Saint-Vincent, l'orée du parc vert Estérel, quartier La Gabelle, Tour de Mare (hors lotissement Le Counillier), Valescure, Tassigny (rond-point Donnadieu-limite Saint-Raphaël).

Secteur 3 : Quartier Port-Fréjus sauf Port-Fréjus 1

Secteur 4 : Bord de mer, Port-Fréjus 1, boulevard d'Alger, boulevard de la Libération, rue des Micocouliers, rue de la Méditerranée, rue de la République, rue Reybaud et grands collectifs (l'Agachon, La Gabelle, Les 4 Saisons, les Lucioles, le Thoron, le Valescure, les Eucalyptus, le Saint-Lambert, le Bellevue, la Résidence de la Mer)

Secteur 5 : Centre-ville historique

NOUVELLES FREQUENCES : EMBALLAGES

EMBALLAGES	SECTEUR 1	SECTEUR 2	SECTEUR 3
	TOUS	TOUS	TOUS
LUNDI	✓		
MARDI		✓	
MERCREDI			✓
JEUDI	✓		
VENDREDI		✓	
SAMEDI			✓

Secteur 1 : Caïs, Capitou (hors zone), Saint-Jean de Cannes, Bellevue, quartier Saint-Lambert (avenue du Général Calliès).

Secteur 2 : Centre-ville historique, Tassigny, quartier la Gabelle, Villeneuve, Madeleine, Sainte-Croix, lotissement Le Counillier, Fréjus-Plage, quartier de l'Agachon, bord de mer, boulevard d'Alger, boulevard de la Libération, rue des Micocouliers, rue de la Méditerranée, rue de la République, rue Victor Reybaud et grands collectifs (l'Agachon, la Gabelle, Les 4 Saisons, les Lucioles, le Thoron, le Valescure, les Eucalyptus, le Saint-Lambert, le Bellevue, la Résidence de la Mer.

Secteur 3 : Tour de Mare (sauf lotissement Le Counillier), Sainte-Brigitte, Saint-Vincent, l'Orée du parc vert Estérel, Valescure.

FRÉJUS - SAINT-AYGULF :

	ORDURES MENAGERES			EMBALLAGES			DECHETS VERTS*	ENCOMBRANTS*
	LA POINTE	LA BARONNE	LES RIVES D'OR	LA POINTE	LA BARONNE	LES RIVES D'OR		
LUNDI	✓					✓		
MARDI		✓			✓		✓	
MERCREDI				✓				
JEUDI			✓			✓		✓
VENDREDI	✓				✓			
SAMEDI				✓				

RDV PERMANENTS

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
Les mardis 5 et 19 novembre et 3 décembre de 14h à 17h
Salle de la Chapelle en Mairie
Inscription 04 94 51 76 17

LA MUTUELLE COMMUNALE
Permanences toute l'année les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
71 rue Aristide Briand
06 41 37 24 15

SOPHROLOGIE
Tous les lundis de 15h30 à 17h
Tarif : 30 euros/trimestre
Organisé par le CCAS
CCAS de Fréjus
Inscription 04 94 17 66 20

GYM DOUCE
Tous les mercredis de 9h à 10h
Tarif : 20 euros/l'année
Organisé par le CCAS
Centre d'animation de Villeneuve
Inscription 04 94 17 66 20

YOGA
Tous les jeudis de 15h à 16h
Tarif : 25 euros/trimestre
Organisé par le CCAS
Les Jardins d'Agrippa Villeneuve
Inscription 04 94 17 66 20

ACTIVITÉS DU CCAS
- Atelier théâtre
Du 16 septembre au 4 novembre
Tous les lundis de 10h à 12h
- Atelier floral
Le 5 novembre à la Respelido
Le 12 et 26 novembre au CCAS
Le 19 novembre à Saint-Jean-de-Cannes
- Atelier prévention des accidents domestiques
Les 7 et 14 novembre à 14h
CCAS de Fréjus

LOISIRS ET PART'ÂGE
Permanence tous les jeudis, de 8h à 11h30
Maison de quartier de la Tour de Mare - 65, Allée du Serpolet
07 83 77 81 01

FRÉJUS VOUS ACCUEILLE
Permanence tous les mardis et jeudis, 9h-11h
(Sauf vacances scolaires)
Maison pour l'emploi, Base nature
1196, boulevard de la Mer
04 94 51 06 71
www.frejusva.org

ASSOCIATION VEGA AZUR
-Cours d'auto-défense
pour les plus de 60 ans.
Tous les vendredis, de 10h30 à 12h
Salle Le Tonneau,
avenue de Provence
06 12 05 50 51

RÉSEAU SPORT SANTÉ
Gym entre filles, pour les jeunes femmes entre 15 et 20 ans
Tous les samedis de 14h à 16h30
176 rue Edmond Poupé, Fréjus
Gratuit
06 98 41 60 85

VISITES GUIDÉES
Départs devant l'Office de Tourisme
- Fréjus : Ville Romaine
Les lundis et jeudis à 14h30
- Fréjus : L'Intégrale
Les mardis et vendredis à 14h30
- Barrage de Malpasset
Le vendredi à 9h30
- Crypte du Vivier Romain
Le mercredi à 14h30
- Villa Aurélienne
Les 1er et 3e mardis de chaque mois à 10h
Office de tourisme
04 94 51 83 83
www.frejus.fr

Le programme de cet agenda est donné à titre indicatif et est susceptible de modifications.

> CONCOURS

> LANCEMENT DE LA NOUVELLE EN MILLE MOTS - Si j'avais su...
Envoi des textes avant le 31 janvier 2025
Médiathèque Villa-Marie
Renseignements : 04 94 51 01 89

> EXPOSITIONS

> « L'AUTRE DÉBARQUEMENT »
Jusqu'au 6 décembre, entrée libre
Du mardi au dimanche, de 10h à 18h
Visites guidées et groupes sur RDV
Musée des Troupes de Marine
Renseignements : 04 94 17 86 03

> « L'HISTOIRE DES TROUPES DE MARINE » - Conservatoire de riches collections des 400 ans d'Histoire
Art, sciences, techniques, matériel, traditions militaires et aventures humaines, entrée libre.
Du mardi au dimanche, de 10 h à 18h
Visites guidées et groupes sur RDV
Musée des Troupes de Marine
Renseignements : 04 94 17 86 03

> « UN BRIN DE...FORUM IULII ET LA MER » Jusqu'au 6 juin 2025, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30
Du mardi au samedi
Musée archéologique
Renseignements : 04 94 52 15 78

DU 1ER AU 10 NOVEMBRE

> TOURNOI DE E-SPORT
Samedi 2 novembre à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
Inscription : bm.esterel-mediatem.fr ou au 04 94 51 01 89

> VISITES NATURE
« La protection des plantes »
Lundi 4 novembre à 14h
Rdv à l'entrée du parc de la Villa Aurélienne
Renseignements : 06 13 45 13 54

> DIAMANT BRUT
Projection du film en avant-première, en présence de la réalisatrice Agathe Riedinger
Mardi 5 novembre à 20h
Cinéma le Vox

> ATELIER CRÉATIF
« Feuille d'automne », atelier d'initiation à la linogravure
Mercredi 6 novembre à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
Renseignements : bm.esterel-mediatem.fr ou 04 94 51 01 89

> VIDÉO CLUB
Pièce de théâtre
Les 7 et 8 novembre à 20h30
Théâtre le Forum
Réservation : theatreleforum.fr

> CONFÉRENCE SHFR
« Café, thé et chocolat en Provence orientale aux XVIIe et XVIIIe siècles »
Jeudi 7 novembre à 17h30
Villa Aurélienne

> CAFÉ DES AIDANTS
« Entrée en institution, démarches, engagement, coût ? »
Vendredi 8 novembre à 10h
Vikings Casino, Port-Fréjus

> ATELIER D'ÉCRITURE
Animé par Laura Iapadre, autrice et nouvelliste
Samedi 9 novembre à 10h ou à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
Renseignements : bm.esterel-mediatem.fr ou 04 94 51 01 89

> VOLLEY
Fréjus Var Volley vs Martigues Volley-Ball
Ligue B masculine
Samedi 9 novembre à 20h
Halle Sainte-Croix
Billetterie : frejus-var-volley.com

DU 11 AU 17 NOVEMBRE

> PAUSE PHILO
« Le pouvoir de la honte »
Animée par Béatrice Reiss
Mardi 12 novembre à 18h
Médiathèque Villa-Marie
Informations : 04 94 51 01 89

> HEURE MUSICALE
Audition pluridisciplinaire
Mardi 12 novembre à 18h, entrée libre
École de musique Jacques-Melzer
Renseignements : 04 94 53 68 48

> ATELIER DES P'TITS ARTISTES
Décor de toupies avec Lionel Gisquet, tourneur sur bois du Circuit des Métiers d'art
Mercredi 13 novembre à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
Inscription : bm.esterel-mediatem.fr

> LA MÉTHODE DU DR. SPONGIAK
Spectacle jeune public
Mercredi 13 novembre à 10h et 15h
Théâtre le Forum
Réservation : theatreleforum.fr

> CONFÉRENCE DE L'AAMTDM
« La libération de la Corse (1943) »
Jeudi 14 novembre à 18h30
Musée des Troupes de marine
Contact : 04 94 40 76 05

Le programme de cet agenda est donné à titre indicatif et est susceptible de modification.

> BAL DU CCAS
Vendredi 15 novembre à 14h
Salle municipale, Port-Fréjus
Inscription : 04 94 17 66 20

> CONCERT LYRIQUE ET MUSIQUE CLASSIQUE
Par l'orchestre symphonique de l'Opéra de Toulon
Samedi 16 novembre à 20h30
Théâtre le Forum
Réservation : theatreleforum.fr

> CONCERT D'AUTOMNE
Organisé par l'association Harmonie Aurélienne
Dimanche 17 novembre, entrée libre
Salle Hyppolite Fabre, Fréjus-plage

DU 18 AU 24 NOVEMBRE

> COLLECTE DE JOUETS
À l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets
Organisée par le SMIDDEV
Du 18 au 22 novembre
Hôtel de Ville et mairie annexe de Saint-Aygulf

> CONFÉRENCE DU PATRIMOINE
« Le barrage de Malpasset, une catastrophe inévitable »
Animée par Gilbert Castanier, ancien responsable du département Géologie-Géotechnique d'EDF
Proposée par l'A.C.C. Malpasset, dans le cadre des 65e commémorations de la catastrophe de Malpasset.
Mardi 19 novembre à 18h
Villa Aurélienne

> ATELIER LUDIQUE
« Joue avec les mots ! »
Pour les + 6 ans
Mercredi 20 novembre à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
Inscription : bm.esterel-mediatem.fr

> SORTIE DU CCAS
Visite à Aubagne
Jeudi 21 novembre
Renseignements : 04 94 17 66 20

> VISITES NATURE
« La protection des plantes »
Lundi 23 novembre à 14h
Rdv à l'entrée du parc de la Villa Aurélienne
Renseignements : 06 13 45 13 54

DU 25 NOV. AU 1ER DÉC.

> SEMAINE DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Lundi 25 novembre
Journée du lancement "Demandez Angela", dispositif de lutte contre le harcèlement de rue
- 18h : Ciné-débat sur la thématique *« le viol sous soumission chimique et la question du consentement »*
Projection du film "Blink Twice" au cinéma le Vox - entrée libre

Du 25 au 29 novembre
Ateliers proposés à la Maison d'Ailes

Vendredi 29 novembre
-14h : Clôture avec le ciné-débat sur la thématique *« Femme Vie Liberté »*
Projection du film "Les graines du figuier sauvage" au cinéma le Vox - entrée libre

Plus d'informations sur : ville-frejus.fr

> J'AVAIS MA PETITE ROBE À FLEURS
Pièce de théâtre
Lundi 25 novembre à 19h30
Théâtre le Forum
Réservation : theatreleforum.fr

> FORUM SENSIBILISATION ÉCO-MOBILITÉ
Prévention sécurité routière
Organisé par LogiVar Estérel – UDV
Mardi 26 novembre de 9h à 15h
Base nature – espace Caquot

> CONFÉRENCE
« Gillgamesh, le premier super-héros de l'Histoire »
Organisée par l'Association Connaissance du Patrimoine
Mardi 26 novembre à 18h
Villa Aurélienne

> CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 26 novembre à 18h
Salle Riculphe

> RANDONNÉE DU CCAS
Chemin des Douaniers et bord de mer
Vendredi 29 novembre
Renseignements : 04 94 17 66 20

> DÉFILÉ MILITAIRE DU 21e RIMa
« De retour dans sa Ville »
Samedi 30 novembre à 10h
Avenue du 15e Corps d'Armée

> CONFÉRENCE
Sur les vertus médicinales des champignons par Jacques Carle, membre de l'Association mycologique d'Aix-en-Provence, affiliée à la Fédération des associations mycologiques méditerranéennes
Samedi 30 novembre à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
Inscription : bm.esterel-mediatem.fr

> VOLLEY
Fréjus Var Volley vs France Avenir
Ligue B masculine
Samedi 30 novembre à 20h
Halle Sainte-Croix
Billetterie : frejus-var-volley.com

DU 2 AU 8 DÉCEMBRE

> ATELIER DES P'TITS ARTISTES
Création d'un photophore de Noël avec Katia Chiotti, potière et céramiste du Circuit des métiers d'art
Mercredi 4 décembre à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
Inscription : bm.esterel-mediatem.fr

> HEURE MUSICALE
Audition pluridisciplinaire
Organisée par l'École de musique Jacques-Melzer
Mercredi 4 décembre à 18h30, Entrée libre
Villa Aurélienne
Renseignements : 04 94 53 68 48

> FESTIVAL SACRÉE MUSIQUE
Aïlack, musique du monde et polyphonies slaves
Jeudi 5 décembre à 20h
Cathédrale Saint-Léonce
Inscription : sacreemusique.fr

> FESTIVAL SACRÉE MUSIQUE
Chœur Bayonne Pays Basque, chœurs basques
Vendredi 6 décembre à 20h
Cathédrale Saint-Léonce
Inscription : sacreemusique.fr

65E ANNIVERSAIRE DE LA CATASTROPHE DU BARRAGE DE MALPASSET

Projection d'un film témoignage le dimanche 1er décembre à 18h au cinéma Le Vox.
Soirée rencontre autour du film "Reflet de Lune" de Serge Gastineau, avec Simone Mercier, Annie Brodin, Daniel Castelly, rescapés, dans leur propre rôle, suivie de lectures, témoignages et échanges (entrée gratuite).

> CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
Lundi 2 décembre

- 9h15 : Rassemblement de tous dont officiels, invités, scolaires, porte-drapeaux au Gisant (amphithéâtre romain)
Lecture, allocution de David Rachline, Maire de Fréjus, dépôt de gerbes.
- 10h15 : Dépôt de gerbes au monument des non-identifiés, cimetière Saint-Léonce.
- 11h : Messe à la Cathédrale de Fréjus

Pour des raisons météorologiques aléatoires en cette saison, la marche Souvenir est désormais reportée au printemps.

> COLLECTE DES ENCOMBRANTS DÉCEMBRE 2024

- **Centre-ville et Villeneuve** : lundi 2 décembre
- **Fréjus-Plage et Port-Fréjus** : mardi 3 décembre
- **Caïs, Capitou, Madeleine, Gabelle** : mercredi 4 décembre
- **Saint-Jean de Cannes et Saint-Aygulf** : jeudi 5 décembre
- **Tour de Mare, Sainte-Brigitte et Valescure** : vendredi 6 décembre

Numéro vert pour les prises de rendez-vous ou pour les demandes de renseignements : 0800 009 239

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE SORTIS **LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE**

Le programme de cet agenda est donné à titre indicatif et est susceptible de modification.

Fonds de concours

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION, UN SOUTIEN INDÉFECTIBLE AUX COMMUNES MEMBRES

Depuis sa création, Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est donné pour mission première de soutenir ses communes membres. Grâce aux fonds de concours, elle met à disposition des moyens financiers pour accompagner des projets d'aménagement, de modernisation, ou encore de développement d'infrastructures, essentiels à la qualité de vie de ses habitants. Ce mécanisme, qui permet de cofinancer des initiatives locales, reflète parfaitement la raison d'être de l'Agglomération : être au service de ses communes pour renforcer leur attractivité et leur dynamisme.

Un engagement concret et diversifié

Les fonds de concours sont un instrument clé dans cet engagement. Que ce soit pour la réhabilitation d'infrastructures sportives, la rénovation des voiries ou encore l'amélioration des services publics, l'Agglomération intervient pour compléter les investissements communaux. À Roquebrune-sur-Argens, par exemple, l'Agglomération a contribué au remplacement du revêtement du stade Just Fontaine à hauteur de 359737 €, pour un projet total estimé à près de 900000 €. Elle accompagne également d'autres projets comme l'extension du groupe scolaire de la Bouverie avec une participation de 1,5 million d'euros ou encore une aide pour le financement des travaux de la voirie pour un peu plus de 600000 €.

Des projets porteurs de modernisation

À Saint-Raphaël, c'est au centre tennistique de Roland Garros que l'Agglomération a apporté un soutien massif de 1,8 million d'euros pour moderniser ces infrastructures emblématiques. En parallèle, 1,9 million d'euros ont été alloués à la commune pour la réfection des voiries, l'aménagement des trottoirs et la modernisation de l'éclairage public. Dernièrement, 1,2 millions d'euros ont été attribués pour le renouvellement en LED du patrimoine d'éclairage public sur voirie.

© Service communication Fréjus

Les terrains de sport à la Base Nature ont été rénovés en 2022.

Cette dynamique se poursuit à Fréjus où les besoins en réparation et modernisation des bâtiments communaux ont été pris en charge avec un cofinancement de 3,4 millions d'euros, permettant à la commune de préserver et d'améliorer son patrimoine. L'Agglomération a également investi 1 million d'euros pour le renforcement des voiries communales et plus de 600000 € pour la rénovation des terrains de sport à la Base Nature.

L'Agglomération a également apporté un soutien à la commune de Puget sur Argens. Deux fonds de concours ont ainsi été attribués à l'occasion du Conseil communautaire du 27 septembre dernier. Le premier afin de contribuer au financement de travaux de réhabilitation et de création de bâtiments et d'équipements communaux, à hauteur de 1,9 million d'euros environ, et un second pour la création et le renforcement des voiries communales à hauteur de 625000 €.

Aux Adrets de l'Estérel, l'Agglomération a participé à l'aménagement du parc sportif et de loisirs de la Source à hauteur de 173921 €.

Une mission de proximité

Au travers des fonds de concours, Estérel Côte d'Azur Agglomération réaffirme son rôle de partenaire de confiance des communes membres. C'est grâce à cette proximité avec le terrain qu'elle est capable de répondre aux besoins locaux et de favoriser des projets concrets, qui participent à la construction d'un territoire équilibré et solidaire. Loin d'être une simple entité administrative, l'Agglomération se présente comme un acteur engagé au service des communes et des habitants.

© Service communication Les Adrets de l'Estérel

Le parc sportif et de loisirs de la Source aux Adrets de l'Estérel a été inauguré en juin dernier.

Célébration des cinquante ans du Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV)

UN ENGAGEMENT DURABLE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Depuis 50 ans, le SMIDDEV est au cœur de la gestion durable des déchets dans l'Est-Var. Initialement créé sous le nom de Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Ordures Ménagères, en 1974, il prend sa dénomination actuelle en 2009.

© SMIDDEV

Le SMIDDEV fêtait ses cinquante ans en septembre dernier.

Les cinq communes de l'Agglomération (Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune-sur-Argens, Puget sur Argens et Les Adrets de l'Estérel) ainsi que la commune de Bagnols-en-Forêt se sont regroupées pour confier au SMIDDEV les missions de traitement, de recyclage et de valorisation des déchets ménagers des habitants de leurs territoires. Ce regroupement permet de réaliser des économies tout en montant en compétences par la mutualisation des moyens et des investissements.

Le SMIDDEV assure ainsi un ensemble d'actions pour le compte des communes : tri et valorisation des déchets recyclables, enfouissement des déchets ultimes, acquisition de bacs pour les collectes sélectives ou encore sensibilisation à la prévention et à la réduction des déchets. Estérel Côte d'Azur Agglomération, qui exerce quant à elle la compétence de la collecte des déchets ménagers sur son territoire, contribue au financement du SMIDDEV pour ses missions de traitement et de valorisation des déchets collectés. En cinquante ans, les progrès en matière de recyclage sont notables. Si la totalité des déchets ménagers du territoire étaient enfouis à l'époque, plus de la moitié sont aujourd'hui recyclés et valorisés grâce à l'action du syndicat mixte. Cette évolution reflète l'engagement du SMIDDEV et notamment sa démarche de sensibilisation au tri. Les conseillers du SMIDDEV multiplient en effet les déplacements sur le terrain pour aller au contact des habitants, particuliers comme entreprises, restaurateurs et commerçants ou encore scolaires.

Lutte contre les inondations

LES TRAVAUX DE PROTECTION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA PALUD ENGAGÉS

Alors que les travaux du barrage de l'Aspé toucheront bientôt à leur fin à Saint-Raphaël, ce sont les travaux de protection de la Zone d'activités de la Palud qui s'apprêtent à être lancés à Fréjus dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), afin de protéger les entreprises situées au sein de cette zone régulièrement touchée par les inondations ces dernières années.

Des travaux préparatoires ont eu lieu sur le site depuis plusieurs mois déjà, qu'il s'agisse de défrichement ou de mesures environnementales dites ERC (Éviter, Réduire, Compenser les atteintes à l'environnement), à l'image des actions menées en faveur des cistudes d'Europe. Les travaux en eux-mêmes de protection de la Palud débuteront d'ici la fin de l'année. Sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération, les travaux seront suivis par le Syndicat Mixte de l'Argens, qui est maître d'ouvrage délégué sur cette opération.

L'objectif des travaux est de protéger la zone d'activité en la ceinturant grâce à la réalisation de plusieurs aménagements :

- Une digue en terre au nord. Elle supportera une route et un nouvel accès pour permettre une évacuation plus rapide de la zone.
- Une digue en palplanches à l'ouest qui fera la jonction avec la digue nord grâce à un déversoir.
- La réalisation d'une station de pompage à la confluence de la petite Garonne et de la Vernède qui permettra d'évacuer les eaux pluviales.
- La mise en place d'un système de surveillance automatique de ces ouvrages.

Une fois réalisé, l'ensemble de ces aménagements constitueront un système d'endiguement qui protégera les entreprises et clients de la zone d'activités d'une crue de l'Argens équivalente à celle de juin 2010. Les travaux devraient débuter en décembre de cette année et s'achever en décembre 2026.

+ À RETENIR L'ACTU & L'AGENDA

© Estérel Côte d'Azur Agglomération - Christine Delville

Solidarités

LA MAISON FRANCE SERVICES ÉLARGIT SES PRESTATIONS EN ACCUEILLANT DEUX CONCILIATEURS DE JUSTICE

Ouverte depuis février 2024 dans les locaux de l'agence postale de Boulouris à Saint-Raphaël, la Maison France Services permet d'accéder en un seul lieu aux services de neuf organismes d'État : la Poste, Direction Générale des Finances Publiques, ministère de l'Intérieur (Agence nationale des titres sécurisés), ministère de la Justice (Point Justice), France Travail, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Assurance Retraite, Mutualité Sociale Agricole.

© Estérel Côte d'Azur Agglomération - Christine Delville

Entretien avec un conciliateur à la Maison France Services.

Les usagers sont accueillis et accompagnés dans leurs démarches par les deux agents présents sur place, qui les guident aussi dans l'utilisation des outils numériques.

La Maison France Services est accessible aux horaires d'ouverture de l'agence postale de Boulouris :

- Lundi : de 8 h à 13 h - de 14 h à 17 h
- Mardi et jeudi : de 8 h à 12 h - de 14 h à 18 h
- Mercredi : de 8 h à 12 h - de 14 h à 17 h
- Vendredi : de 8 h à 13 h

+ MAISON FRANCE SERVICES
420 avenue de la Gare,
Esplanade Saint-Jean, Boulouris
83700 Saint-Raphaël
04 89 25 81 81

Depuis le 23 septembre dernier, deux conciliateurs de justice sont également disponibles, sur rendez-vous, au sein de la Maison France Services. Les conciliateurs sont présents aux horaires suivants :

- Le lundi de 9 h à 12 h,
- Le 1er et le 4e jeudi de chaque mois de 14 h à 18 h.

+ PRENDRE RENDEZ-VOUS
Pour prendre rendez-vous, vous êtes invités à contacter la Maison des droits de Saint-Raphaël
287 avenue de Valescure
83700 Saint-Raphaël
04 94 40 40 20

Santé

LE CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE FRÉJUS - SAINT-RAPHAËL RÉCOMPENSÉ

Frédéric Masquelier, maire de Saint-Raphaël, président d'Esterel Côte d'Azur Agglomération et Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal, adresse ses sincères félicitations aux équipes du CHIFSR, qui viennent d'obtenir le label Très Haute Qualité Sociale et Environnementale (THQSE) niveau OR à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable.

Après la labellisation OR en janvier 2023 pour le service de la maternité, c'est désormais l'ensemble de l'établissement qui est récompensé avec un score exceptionnel de 92 %, obtenu en août dernier. Le Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël devient ainsi le premier établissement en France à recevoir cette distinction selon le nouveau référentiel, plus exigeant.
Ce label résulte d'un audit rigoureux réalisé en juin 2024 par un organisme indépendant qui a évalué plus de cent critères en lien avec la qualité environnementale, le développement durable, la responsabilité sociale et environnementale, ainsi que la santé environnementale.
Cette reconnaissance témoigne de l'engagement constant de l'établissement, engagé depuis 2018 dans une démarche exemplaire, ainsi que du travail remarquable de l'ensemble des équipes dans tous les secteurs de l'hôpital.

JEUDI 21 NOVEMBRE

LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE : QUELLE PLACE POUR LES PARENTS ?

Entourer son enfant, alerter l'école… le harcèlement scolaire est également un fléau que doivent combattre les familles.

Théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur, Fréjus - 18 h 30

+ INSCRIPTIONS :
04 83 09 81 16 - sante@esterelcotedazur-agglo.fr

Solidarités

LANCEMENT DE LA DEUXIÈME PROMOTION DU DISPOSITIF « DEVENIR CITOYEN »

Le 2 octobre dernier, au château Gallieni à Fréjus, Frédéric Masquelier, président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, a lancé la deuxième promotion du dispositif Devenir Citoyen, au côté de Sébastien Negre, PDG de la société EDMA, parrain de la promotion.

© Estérel Côte d'Azur Agglomération - Christine Delville

Les remises du livret d'accompagnement de «Devenir Citoyen» et du Bleuet de France, partenaire de cœur du projet, sur leur polo par les élus du territoire ont marqué le début de l'aventure pour ces collégiens.

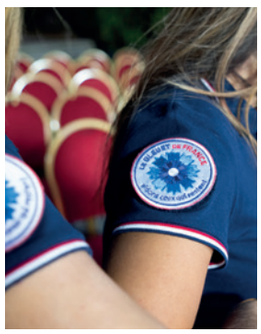

Ce parcours, destiné aux collégiens de troisième, propose sur un an une série de vingt-cinq rendez-vous pour apprendre à se connaître et découvrir ses talents, favoriser la réflexion sur l'orientation professionnelle et renforcer l'esprit de citoyenneté. Ces vingt-cinq ateliers comportent des rencontres immersives et dynamiques avec de nombreux acteurs du territoire (économie, culture, gendarmerie, médias, agriculture, sport, etc.) afin de découvrir des métiers. D'autres ateliers permettront aux jeunes de découvrir la richesse de notre patrimoine et de note histoire locale. Enfin, trois ateliers auront une portée symbolique forte avec le Voyage de la mémoire à Auschwitz, une randonnée avec des blessés de guerre de la maison ATHOS de Toulon et une formation afin de devenir porte-drapeau au côté des anciens combattants.
La promotion 2024-2025 accueille vingt-trois nouveaux jeunes, issus des huit collèges du territoire de l'Agglomération.

+ D'INFOS :
esterelcotedazur-agglo.fr

Mobilité

COVOITUREZ PLUS QUE JAMAIS AVEC BLABLACAR DAILY ET L'AGGLOMÉRATION

Lancé en mars 2024 sur l'ensemble du territoire, le covoiturage via BlaBlaCar Daily rencontre un joli succès avec déjà 13 107 inscrits dont plus de 560 inscrits pendant la période estivale et touristique ! Soutenu financièrement par Estérel Côte d'Azur Agglomération, cette aide est essentielle dans une région où l'usage de la voiture est prédominant pour se rendre au travail. En effet, dans le Var, plus de 77 % des actifs se rendent au travail en voiture individuelle, la quasi-totalité en autosolisme.
400 000 déplacements par jour sont effectués par 75 % des voitures, dont 90 % en interne au sein du territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

+ TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION
BLABLACAR DAILY

JEUDI 21 NOVEMBRE

LE FORUM DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT

Estérel Côte d'Azur Agglomération organise la 27e édition du Forum du lycéen et de l'étudiant le jeudi 21 novembre de 9 h à 16 h, au Palais des Congrès de Saint-Raphaël.

Rendez-vous incontournable de l'orientation post-bac, pour les lycéens mais également les étudiants en quête d'une réorientation ou d'une spécialité, ce forum, gratuit et ouvert à tous, accueille de nombreux établissements et présente tout un ensemble de formations et de métiers. Une occasion unique d'obtenir des conseils personnalisés !

Environ 80 établissements seront présents.

Une conférence intitulée « L'après-bac, on en parle » se déroulera à partir de 18 h pour aborder l'orientation post-bac, les filières et cursus universitaires ou encore parcoursup. Une conférence qui s'adresse à tous et bien sûr tout particulièrement aux lycéens, aux étudiants et à leurs parents !

› Jeudi 21 novembre 2024 de 9 h à 16 h - Conférence « L'après-bac, on en parle » à 18 h

+ D'INFOS : www.deveco-esterelcotedazur-agglo.fr

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

ORA PRO NOBIS.

En inaugurant la statue de Johnny Halliday le 21 septembre 2024, le Maire de FREJUS n'a pas seulement rendu hommage à un artiste hors norme.

Il a achevé de ridiculiser notre Ville aux yeux de la France entière.

- D'abord en faisant payer aux Fréjussiens le prix de ses lubies – la statue aura coûté plus de 60.000 € aux contribuables, sans compter les frais de la manifestation elle-même.

- Ensuite en imposant à tous nos visiteurs une œuvre au design sinon discutable au moins discuté.

Mais surtout en apposant son propre nom « en 10 fois plus gros que n'importe qui » sur la plaque commémorative, faisant du coup oublier jusqu'au nom de l'artiste célébré !

Et ce n'est pas tout.

Ce prétendu défenseur de nos traditions Provençales, ce soit disant patriote qui se fait porter pâle le 14 juillet, est allé jusqu'à débaptiser la place des Galoubets (que les Fréjusiens avaient pourtant choisis) pour la renommer du nom de son chanteur préféré. Aucun membre de son équipe municipale ne s'y est opposé : tous se taisent et exécutent.

Cette comédie va heureusement bientôt s'achever.

Dans un an et demi, vous allez pouvoir choisir entre garder ce qui ne marche pas ou essayer autre chose.

Choisir de garder les mêmes ou changer d'équipe.

Prions pour que notre avenir commun s'éclaire enfin et que Fréjus retrouve sa fierté !

Emmanuel BONNEMAIN
Conseiller municipal d'opposition
Conseiller communautaire
49 rue Montgolfier FREJUS
contact@notreparticestfrejus.fr

Julien Poussin, Conseiller municipal d'opposition, n'a pas transmis son texte.

Laurence FRADJ, Conseillère municipale d'opposition, n'a pas transmis son texte.

Angélique FERNANDES, Conseillère municipale d'opposition, n'a pas transmis son texte.

PETIT MAQUILLAGE LOCAL ENTRE AMIS

D'un côté, poudre aux yeux :

- la porte du Caquot couverte d'une fresque ;

- une statue de Johnny à Port-Fréjus.

De l'autre, incapacité à investir :

- le pôle Enfance, qui devait regrouper les écoles Paul Roux et Caïs, n'existera pas sous cette forme : le déménagement de l'école Paul Roux est retardé et celui de l'école Caïs annulé. Personne d'ailleurs ne s'en plaindra : réunir à terme 1200 élèves dans une zone classée « Risque moyen feu de forêt », semblait farfelu.

- la ZAC des Sables ensablée ;

- la tranche optionnelle du marché de performance énergétique annulée.

Cela dénote bien la situation des finances de la Ville.

Et pourtant, il y a eu les rentrées de la taxe sur les résidences secondaires, la manne des droits de mutation et l'agglomération qui distribue à la Ville, cette année, 4M€ de fonds de concours.

Même syndrome poudre aux yeux, en plus cher, pour l'agglo qui finance le projet insensé de la Promenade des Bains pour plus de 100M€ et dont tous les autres investissements sont au ralenti :

- le dédoublement de la DN7 et la mise hors d'eau de La Palud;

- pas de centre administratif en vue, ni de pôle de formation à la Base Nature.

Alors, maquillage ou camouflage ? A vous de juger…

R. Sert

RENTRÉE MUNICIPALE CONSEIL MUNICIPAL 19/09

48 délibérations marquées par les *Rapports d'activités d' EPCI ,Régie, Sociétés qui concourent à la dynamique de la Commune :

Communauté d'Agglomeration

Régie des Parcs de Stationnement

SPL Port Frejus

Casino de Jeux

*Renouvellement de mises à disposition d'agents communaux auprès d'Associations afin de continuer à offrir des prestations de qualité aux Administrés.

*Renouvellement de concession de 6lots de plage à St Aygulf

*Procédure de déclassement du parking Magendie après approbation des conclusions du Commissaire Enquêteur

*Modification n°2 du PLU visant à limiter la hauteur de constructions futures

Enfin, un Conseil Municipal plutôt technique.

Au calme du Conseil, ont succédé les Journées Nationales du Patrimoine, avec en clin d'œil le 21 /09,l'inauguration de la statue de l'idole des jeunes qui a galvanisé le public. Statue éloignée de l'académisme du Musée Grevin, davantage ancrée dans la symbolique, et qui a suscité nombre de critiques positives ou négatives.

Cet intérêt manifesté, n'est ce pas déjà là le début du succès, dont les retombées seront bénéfiques pour la Commune ?

Annie SOLER

NB : la rédaction précise que les tribunes sont publiées telles qu'elles nous sont transmises.

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UN MOIS D'OCTOBRE SPORTIF ET SOLIDAIRE !

Pour les 40 ans du Roc d'Azur, le rendez-vous incontournable des passionnés de VTT a une nouvelle fois attiré des milliers de participants et spectateurs venus de toute la planète, avec pour la première fois de son histoire, la retransmission de l'épreuve reine en direct à la télévision. Véritable fierté pour notre commune, cet événement met en avant notre dynamisme et notre patrimoine naturel unique. Ce fut aussi l'occasion cette année de présenter pour la première fois un stand dédié à la santé mentale afin de mettre en lumière cet aspect fondamental.

Dans le même temps, le label Ville Active et Sportive est venu récompenser le travail de notre Maire et ses équipes dans le domaine du sport.

En parallèle, nous avons célébré, la Journée Nationale des aidants, essentielle pour reconnaître et soutenir les personnes qui accompagnent au quotidien leurs proches en situation de dépendance ; et Octobre Rose où de nombreuses actions ont été organisées pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein et rappeler l'importance de la prévention.

Fréjus a également pris part à la Journée Nationale du Commerce de Proximité. Une belle occasion de valoriser nos commerçants locaux, acteurs du lien social et de l'animation de nos quartiers.

Le Festival international de l'Air, autre temps fort, a offert aux familles et aux amateurs de cerfs-volants un spectacle grandiose. Cette manifestation colorée et poétique, qui attire un public toujours plus nombreux, participe au rayonnement de notre ville et, avec l'après-midi Halloween du 31 octobre, vient clore la saison pour laisser place au temps des grands travaux.

Le 14 octobre dernier, les travaux d'amélioration du réseau pluvial ont débuté boulevard d'Alger, correspondant aux prémices de la réalisation de la Promenade des Bains à Fréjus. Ce projet très attendu, permettra de moderniser notre front de mer tout en préservant son charme, offrant ainsi un cadre plus agréable, sécurisé, végétalisé et embelli.

Christophe CHIOCCA,
Président du groupe majoritaire
au conseil municipal de Fréjus

LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

> Cérémonie commémorative de l'anniversaire de l'Armistice de 1918
Lundi 11 novembre
9h30 – Monument aux Morts, place Agricola

> 71e anniversaire de l'opération « Castor »
organisé par l'UNP et l'ANAPI
Mercredi 20 novembre
11h – Mémorial des guerres en Indochine

LES NAISSANCES

SEPTEMBRE

HUBER Laura - 01/09
EMIN Rotinda - 02/09
BIANCO Alba - 04/09
OURLIAC Gabin - 05/09
LE GALL Langel - 07/09
GRESLEBIN Tiago - 08/09
SELINGUE-ITEMA Camylle - 09/09
GALMICHE Maélis - 11/09
HIRTI Sohan - 13/09
THIRY SEMETEYS Sandro - 14/09
ROMANA PEDINIELLI Alba - 14/09
REVERSAT DI MASSIMO Lino - 15/09
BODIN Keira - 15/09
OLIVEIRA Milo - 16/09
POULAIN Eliana - 19/09
PETROVIC Jovan - 20/09
ALTABÉ Rivka - 22/09
MELBECK Noah - 24/09
KEIL Olivia - 26/09

LES MARIAGES

SEPTEMBRE

ESPINOSA REYES Anthony et DANESI Magali - 04/09
MARLOT Clément TEYSSIER Julie - 07/09
KARGOL Christophe et GASKA Dorothée - 07/09
MOUFFOK Amine et TRABELSI Célia - 07/09
THIBAUD Romain et BONELLO Audrey - 07/09
PIRLET Jacky et RODRIGUES DE CASTRO Carla - 11/09
PROTAIS Thibaud et FLON Alicia - 13/09
MARINI Anthony et BAPTISTA RODRIGUES Tania - 13/09
REBEUH Anthony et DUFOUR Adeline - 14/09
GENAIVRE Pierre et BURY Magali - 14/09
MARTINAT Patrick et BESSIERE Mylène - 14/09
DUMAS-PILHOU Antoine et MESKINE Pauline - 21/09
FERES Jérôme et GIACOMOBONO Cécilia - 21/09
TRUDDAIN Florien et BELLOCHIO Mélanie - 21/09
DOSSIER Benjamin et MABILLE du CHÊNE Ophélie - 21/09
ROBERT Jean-Marc et IMBERT Laure - 27/09
CALLENAERE Sam et USAI Mélissa - 27/09
GUYOT Jérémy et VASSEUR Clara - 28/09
TILLIEUX Kevin et BRAKEL Caroline - 28/09
KESTELOOT Ludovic et TOPSENT Amandine - 28/09
ROBERT David et CUVILLIER Julie - 28/09
LAMY Jérémy et SILVA LIMA Rosimery - 28/09

SACRÉE MUSIQUE! 2024 2025

UNE SAISON MUSICALE À FRÉJUS

Cathédrale
Saint-Léonce à 20h

JEU 5 DÉCEMBRE

AÏLACK

MUSIQUE DU MONDE
POLYPHONIES SLAVES

Cathédrale
Saint-Léonce à 20h

VEN 6 DÉCEMBRE

CHŒUR DE BAYONNE

POLYPHONIES BASQUES

Chapelle Saint-François
de Paule à 18h et à 20h

VEN 13 DÉCEMBRE

CHŒUR DE SARTÈNE

POLYPHONIES CORSES

Cathédrale
Saint-Léonce à 20h

SAM 14 DÉCEMBRE

CHŒUR DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Fréjus
Est Érel côte d'azur AGGLOMÉRATION
FRÉJUS CATHÉDRALE
Académie de musique et d'art dramatique de Fréjus
FRÉJUS
ERGC
Varester
CARESLE CAPITAL
CHAMPAGNE HAUMONT à Pierry

Infos et réservations
sacreemusique.fr/frejus